



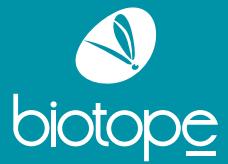
Valorem



Projet de réhabilitation de la microcentrale hydroélectrique de Dolé

Gourbeyre, Guadeloupe
20 janvier 2025

Résumé non technique



Information sur le document

Citation recommandée	Biotope, 2025. Résumé non technique - Etude d'incidence environnementale, projet de réhabilitation de la microcentrale hydroélectrique de Dolé. Commune Gourbeyre (971).	
Version/Indice	Version 1	
N° de contrat	2023888	
Date de démarrage de la mission	18/10/2023	
Maître d'ouvrage	VALOREM Parc d'activité Antillopolé Bât 3 - Lot 303 97139 Les Abymes	
Interlocuteur	VALOREM Pierre HEREIL	Port : 06 90 64 58 64 pierre.hereil@valorem-energie.com
Biotope, Responsable du projet	Julien GAZAL	jgazal@biotope.fr 06 90 07 96 10
Biotope, Contrôleur qualité	Thibault ARGOUGES	targouges@biotope.fr 06 96 90 20 49

BIOTOPE est signataire de la « [Charte d'Engagement des Bureaux d'Études dans le domaine de l'évaluation environnementale](#) ».

Sommaire

1	Résumé non technique	4
1.1	Contexte du projet	4
1.2	Aspects méthodologiques	4
1.3	Synthèse du diagnostic des milieux naturels, de la flore et de la faune	5
1.3.1	Contexte écologique du projet	5
1.3.1	Fonctionnalités écologiques	5
1.3.2	Habitats et flore sur l'aire d'étude rapprochée	6
1.3.3	Faune sur l'aire d'étude rapprochée	7
1.3.4	Enjeux spatialisés sur l'aire d'étude rapprochée	8
1.4	Analyse des effets du projet et mesures associées	9
1.4.1	Effets prévisibles du projet	9
1.4.2	Préconisations	9
1.5	Incidences résiduelles du projet	9
1.6	Conclusion sur la notice environnementale	10

1 Résumé non technique

1.1 Contexte du projet

Le projet porte sur la remise en service de la microcentrale hydro-électrique de la Ravine Blanche sur la commune de Gourbeyre (971). Le site de projet est localisé sur la parcelle AM 62, secteur Dolé.

Valorem a sollicité BIOTOP CARAIBES pour la réalisation d'une étude d'incidence environnementale. L'objectif de cette étude est de compléter les éléments relevés dans le cadre du pré-diagnostic et ainsi cibler et localiser les principales contraintes réglementaires et patrimoniales liées aux espèces sauvages et à leurs milieux naturels.

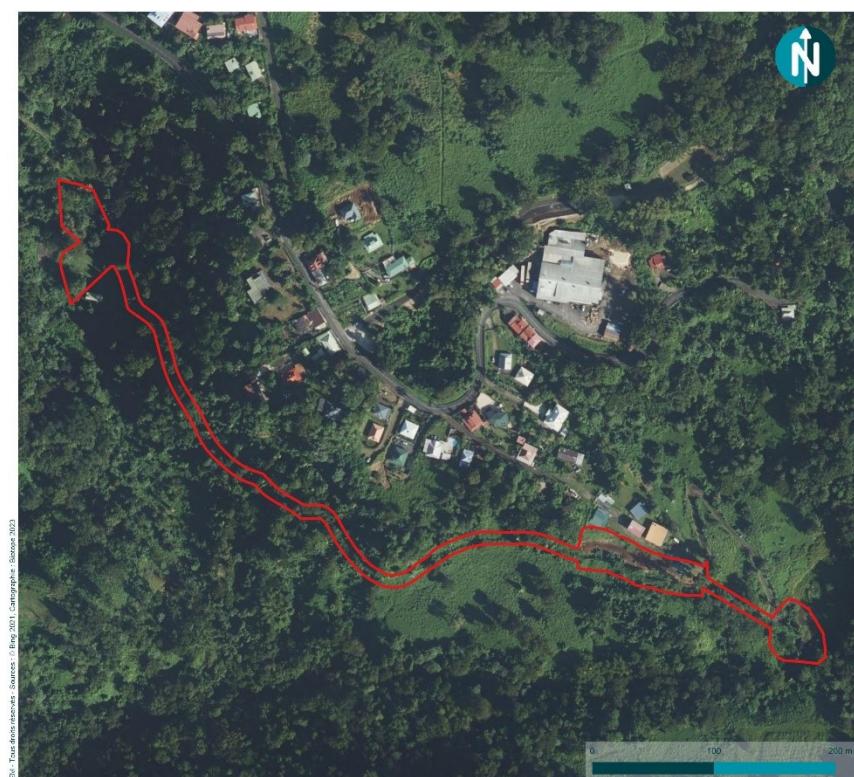
1.2 Aspects méthodologiques

L'aire d'étude rapprochée, sur laquelle se sont déroulés la majorité des inventaires de terrain, couvre une superficie d'environ 1,4 ha. Elle est localisée dans un milieu naturel, composé d'un cours d'eau, un boisement et quelques patchs de milieux ouverts.

La constitution d'une équipe pluridisciplinaire a été nécessaire dans le cadre de cette étude.

Conformément à l'article R. 122-5 du Code de l'environnement, le contenu de l'étude, et donc l'effort d'inventaire, est « proportionné à la sensibilité environnementale de la zone susceptible d'être affectée par le projet, à l'importance et la nature des travaux, installations, ouvrages, ou autres interventions dans le milieu naturel ou le paysage projetés et à leurs incidences prévisibles sur l'environnement ou la santé humaine ».

Ainsi, les prospections de terrain ont concerné les groupes de faune et la flore les plus représentatifs de la biodiversité de l'aire d'étude rapprochée (habitats, flore, insectes, faune dulçaquicole, amphibiens, reptiles, oiseaux et mammifères). Les expertises de terrain se sont déroulées sur un cycle biologique complet pour l'ensemble des groupes. La pression de prospection a permis de couvrir l'ensemble de l'aire d'étude rapprochée à différentes dates, dans des conditions d'observations toujours suffisantes. L'étude d'incidence apparaît donc robuste et représentative de la diversité écologique des milieux naturels et de leur richesse spécifique.



carte 1 - Aire d'étude rapprochée

 **VALOREM**
L'ÉNERGIE D'ACIR

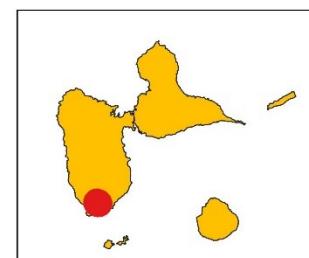
Aire d'étude rapprochée

Etude d'incidence - Projet de réhabilitation de la microcentrale hydroélectrique de Dolé, Commune de Gourbeyre (971)

Légende :

Périmètre

 Aire d'Etude Rapprochée



 **biotope**

1.3 Synthèse du diagnostic des milieux naturels, de la flore et de la faune

1.3.1 Contexte écologique du projet

L'aire d'étude se situe en zone rurale et présente une matrice dominée par des espaces boisés. Des traces d'une activité humaine sont visibles sur la partie en aval du site et le long du canal. Le site est aujourd'hui abandonné et le canal est petit à petit reconquis par les boisements

Dans l'aire d'étude éloignée du projet, soit dans un rayon de cinq kilomètres autour de l'aire d'étude rapprochée, sont concernés :

- 3 zonages réglementaires du patrimoine naturel (un arrêtés préfectoral de protection de biotope (APPB) ; le Cœur du Parc National de la Guadeloupe (PNG), l'aire d'adhésion du Parc National de la Guadeloupe (PNG) ;
- 5 zonages d'inventaire du patrimoine naturel (ZNIEFF) ;
- 3 autres zonages du patrimoine naturel (sites du Conservatoire du Littoral).

On notera également la présence de la réserve de Biosphère de l'archipel de Guadeloupe pour laquelle l'aire d'étude rapprochée est incluse dans la zone de transition.

Le **site recoupe deux zonages** (aire d'adhésion du parc national de la Guadeloupe et zone de transition de la réserve de Biosphère) **sans incidences réglementaires**.

Bien qu'il se situe à une **distance significative des autres zonages du patrimoine naturel (entre 600 m et 4.9 km)**, une **interaction fonctionnelle est possible entre ces zonages et l'aire d'étude rapprochée**. En effet, les milieux boisés du site sont bien connectés aux milieux boisés de ces zonages, ce qui permet le déplacement d'espèces à grand domaine vital (chauves-souris, oiseaux notamment). L'enjeu écologique du projet est donc évalué à moyen.

1.3.1 Fonctionnalités écologiques

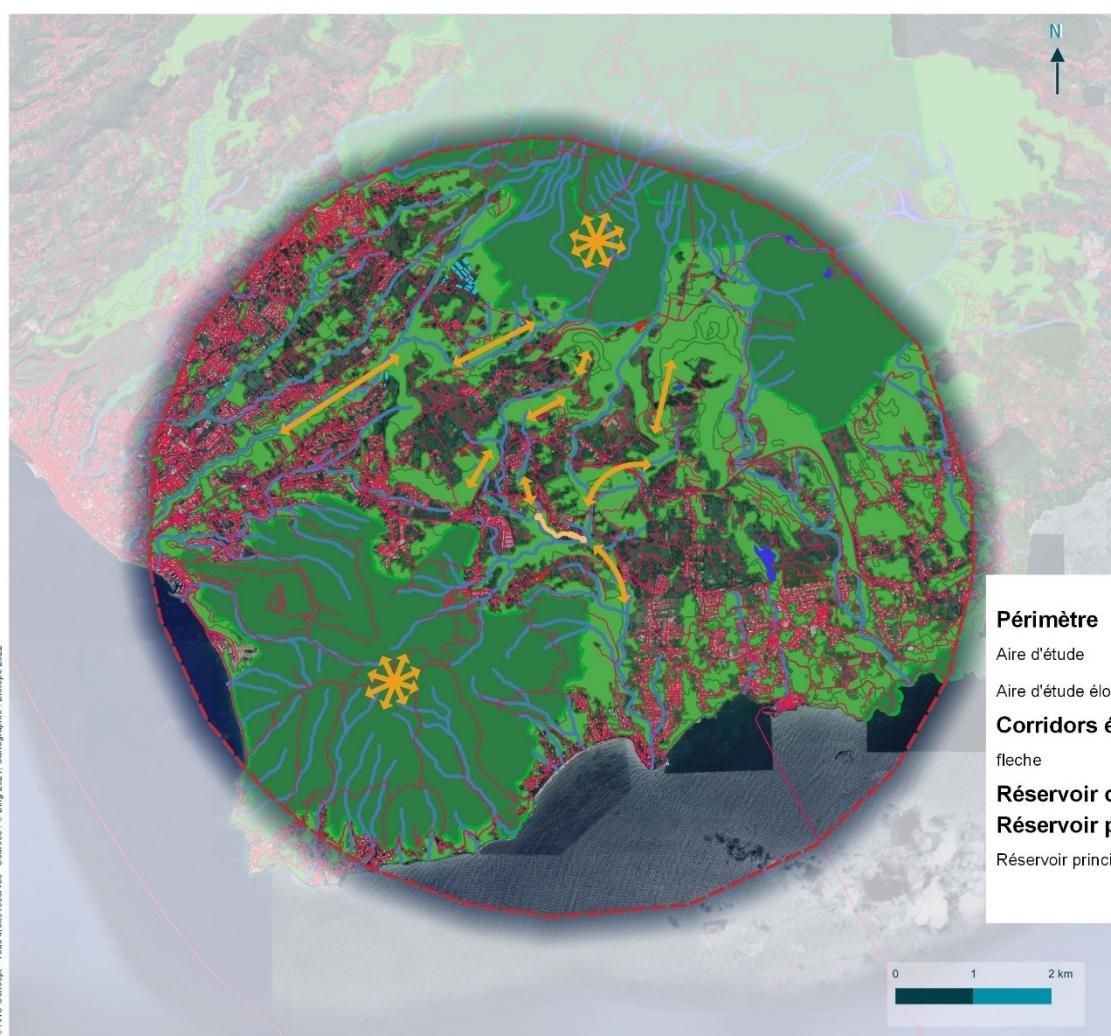
L'analyse des fonctionnalités écologiques met en évidence la présence de réservoirs principaux au sein de l'aire d'étude éloignée au nord et au sud de l'aire d'étude rapprochée. Les fonctionnalités écologiques entre les deux sont en bon état.

L'aire d'étude rapprochée est, quand-à-elle, en dehors de tout réservoir principal de biodiversité. Le site est cependant connecté en tant que zone relais de la trame verte (formation végétale). L'aire d'étude se situe également au sein d'un corridor secondaire permettant de relier le réservoir principal de biodiversité des Monts Caraïbes au sud et le Parc National de Guadeloupe au nord. Le site est également partie intégrante de la trame bleue car le canal puise l'eau en amont d'un cours d'eau et la relâche sur ce même cours d'eau en aval. Le cours d'eau attenant est par convention considéré comme un réservoir secondaire et un corridor écologique.

En cas de destruction du boisement sur l'emprise du site, une augmentation locale de la fragmentation entre les deux réservoirs principaux du sud Basse-Terre est à prévoir. Les connexions entre ces derniers sont dégradées par la présence de la N1 (route à double sens de circulation), la D7 ainsi que par le mitage issu de l'urbanisation. Une rupture de continuité écologique est à prévoir sur le boisement le site d'étude s'il venait à être rasé.

Les boisements de l'aire d'étude constituent des zones de refuge et d'alimentation pour certaines espèces, mais également des supports de déplacement et de dispersion des différentes espèces à une échelle locale. En raison de leur surface réduite, l'enjeu du site à l'échelle régionale est évalué comme négligeable.

Cependant, le bon état des continuités écologiques de la trame verte et des fonctionnalités du site par rapport aux cours d'eau de la trame bleue indique un enjeu moyen à l'échelle locale.



Fonctionnalités écologiques

Pré-diagnostic environnemental
Secteur Dolé, Gourbeyre



Périmètre

Aire d'étude
Aire d'étude éloignée

Corridors écologiques

flèche

Réserve de biodiversité

Réserve principal

Réserve principal

Réserve secondaire

Cours d'eau
Zones humides

Etang d'altitude

Mare

Formation végétale

Eléments fragmentants

Zones urbanisées
Voies de transport



carte 2 - Fonctionnalités écologiques du site d'étude

1.3.2 Habitats et flore sur l'aire d'étude rapprochée

Quatre grands ensembles de milieux sont recensés :

- Milieux aquatiques (cours d'eau) ;
- Milieux forestiers (Faciès rivulaires supérieurs) ;
- Milieux semi-ouverts (Formations arbustives) ;
- Milieux anthropisés (Cacaoyères, Bords de routes et pistes, canal).

L'aire d'étude est essentiellement constituée de formations secondaires. Cette végétation essaye de reprendre les anciennes zones de culture. L'aire d'étude est donc composée majoritairement par des milieux semi-ouverts (28%) et forestiers dégradés (45%) et peu divers. Le canal qui traverse ces milieux est actuellement encombré par la végétation en plusieurs points. Sur le parcours du canal, on trouve des flaques d'eau qui permettent le développement d'une flore hélophyte. Certains des habitats sont s'inscrits sur la liste des habitats pouvant faire l'objet d'un APPH.

Au cours des investigations botaniques, 146 espèces végétales ont été recensées sur l'aire d'étude rapprochée.

L'aire d'étude est très dégradée. Les espèces exotiques envahissantes sont abondantes et dominent certaines formations. La diversité est raisonnable, cependant peu d'espèces présentent un intérêt écologique. La flore observée est ordinaire, issue

des anciens usages, est ainsi anthropisée. Le secteur forestier présente quand-à-lui un intérêt écologique notable. Le canal abandonné présente aujourd'hui des conditions pour l'installation d'une flore de milieux humides et patrimoniale.

Les enjeux floristiques sont globalement faibles à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée.

Aucune zone humide n'a été mise en évidence.

1.3.3 Faune sur l'aire d'étude rapprochée

17 espèces d'insectes (12 lépidoptères, 1 hyménoptère et 4 odonates) sont présentes dans l'aire d'étude rapprochée, parmi lesquelles une seule est remarquable (**Orthemis macrostigma**) du fait de sa répartition géographique. Cette espèce est tout de même très commune sur l'ensemble de son aire de répartition et ne représente pas d'enjeu. Un cours d'eau est présent sur l'aire d'étude mais celui-ci possède un courant trop élevé pour la reproduction de la majeure partie des espèces d'odonates. Seule, *Argia concinna* est capable de se reproduire dans un tel milieu. Concernant les rhopalocères, une diversité faible a été observée sur la zone d'étude. Cette diversité s'explique par l'absence d'habitat ouverts. Les espèces observées sont en partie liées aux zones ouvertes adjacentes. Elles sont observées de passage sur le site. **L'enjeu** concernant l'entomofaune est ainsi évalué à **négligeable**.

4 espèces d'amphibiens sont présentes sur l'aire d'étude, parmi lesquelles une est remarquable. Il s'agit de **l'Hylode de la Martinique**, espèce protégée et classée NT selon la liste rouge de Guadeloupe. L'espèce est abondante sur les boisements en marge de l'aire d'étude et dans tout type de milieux à l'exception des pelouses rases et milieux urbanisés. Son habitat de prédilection est le milieu boisé. Celle-ci est en compétition directe avec **l'Hylode de Johnstone** (EEE) présente en moindre abondance au sein de l'aire d'étude. Ainsi, compte tenu de nos observations, le **niveau d'enjeu** est **moyen** pour cette espèce.

2 espèces de reptiles sont présentes sur l'aire d'étude, elles sont toutes les deux remarquables du fait de leur endémisme marqué. **L'anolis de Guadeloupe** est protégé et endémique de Guadeloupe, cependant sa répartition très large au sein de l'archipel et sa capacité à occuper un large panel d'habitat le rend très malléable aux changements dans son milieu. Ainsi, pour cette espèce **l'enjeu est faible**. **Le Sphérodactyle bizarre**, également sub-endémique des Petites Antilles est protégé avec son habitat est beaucoup plus sélectif sur son habitat. Il occupe seulement les litières forestières. Ainsi les principaux enjeux se situent en milieux boisés. **L'enjeu** associé à cette espèce est **moyen**.

21 espèces d'oiseaux ont été recensées sur l'aire d'étude, toutes sont protégées, dont 2 ont un statut quasi-menacé (NT) sur la liste rouge de Guadeloupe (Pic de Guadeloupe, Trembleur brun). Une espèce est classé vulnérable, la Grive à pieds jaune. Cette dernière est présente en alimentation sur le cours d'eau. Deux espèces exotiques ont été recensées, le Pigeon biset domestique et la Tourterelle turque.

Les habitats sont diversifiés et abritent un cortège d'espèces protégées des milieux forestiers et milieux ouverts. Le **milieu ouvert** est utilisé comme territoire d'alimentation par le Faucon crécerelle, le Tyran gris et le Héron garde-bœuf. Le niveau d'enjeu de ce milieu est **faible**. La présence du **Pic** dans les parties forestières de l'aire d'étude, attribue à ces dernières un niveau d'enjeu modéré à fort sur les **arbres morts** sur pieds favorable à sa nidification. Le **cours d'eau** est également évalué à **enjeu fort** en tant que zone d'alimentation de la **Grive à pieds jaune**.

3 espèces de mammifère (non volant) ont été observées sur l'aire d'étude. Tous les mammifères terrestres (non volants) de Guadeloupe sont introduits par l'homme et donc ne présentent **aucun enjeu** de conservation.

9 espèces de chiroptères sont présentes dans l'aire d'étude rapprochée, parmi lesquelles deux sont remarquables. Il s'agit du Monophylle des Petites Antilles et du Murin de Dominique tous deux endémiques des Petites Antilles et classés respectivement vulnérable et quasi-menacée à l'échelle régionale. Le nombre de contact est très faible pour ces deux espèces mais cela est à pondérer avec leur détectionabilité réduite, par exemple 3 à 10 mètres pour le Monophylle des Petites Antilles contre 50 à 100 mètres pour le Molosse commun. Les principaux enjeux pour ces deux espèces se situent au sein de la forêt humide et des lisières. Le niveau d'enjeu est moyen pour ces deux espèces étant donné la faible quantité de contact. Concernant le Ptéronote à dos nu, insectivore de plein ciel et classé NT (Quasi-menacé) le niveau d'enjeu est également modéré considérant la faible abondance. Le Brachyphylle des cavernes est en plus grande abondance mais également plus détectable. Cette espèce est endémique des Antilles mais non-menacée. Les zones d'enjeu se situent en **forêt humide** et dans les lisières. **L'enjeu est modéré**.

Pour le Molosse commun, la Tadaride du Brésil, le Noctilion pêcheur et l'Artibé de la Jamaïque, le niveau d'enjeu est faible. Le Molosse commun est largement réparti et très abondant dans plusieurs types de milieux tout comme l'Artibé qui est le Phyllostomidés le plus présent en Guadeloupe (mais faiblement détecté sur l'aire d'étude).

Un total de **13 espèces de la faune dulçaquicole** a été dénombré lors des différentes campagnes de pêche (électrique ou à la nasse) quelles que soient les stations (restitution, et tronçon court-circuité). Le bilan concernant les **enjeux** associés à la faune dulçaquicole est **modéré**. Deux espèces sont classées selon l'IUCN comme étant vulnérables, il apparaît que pour

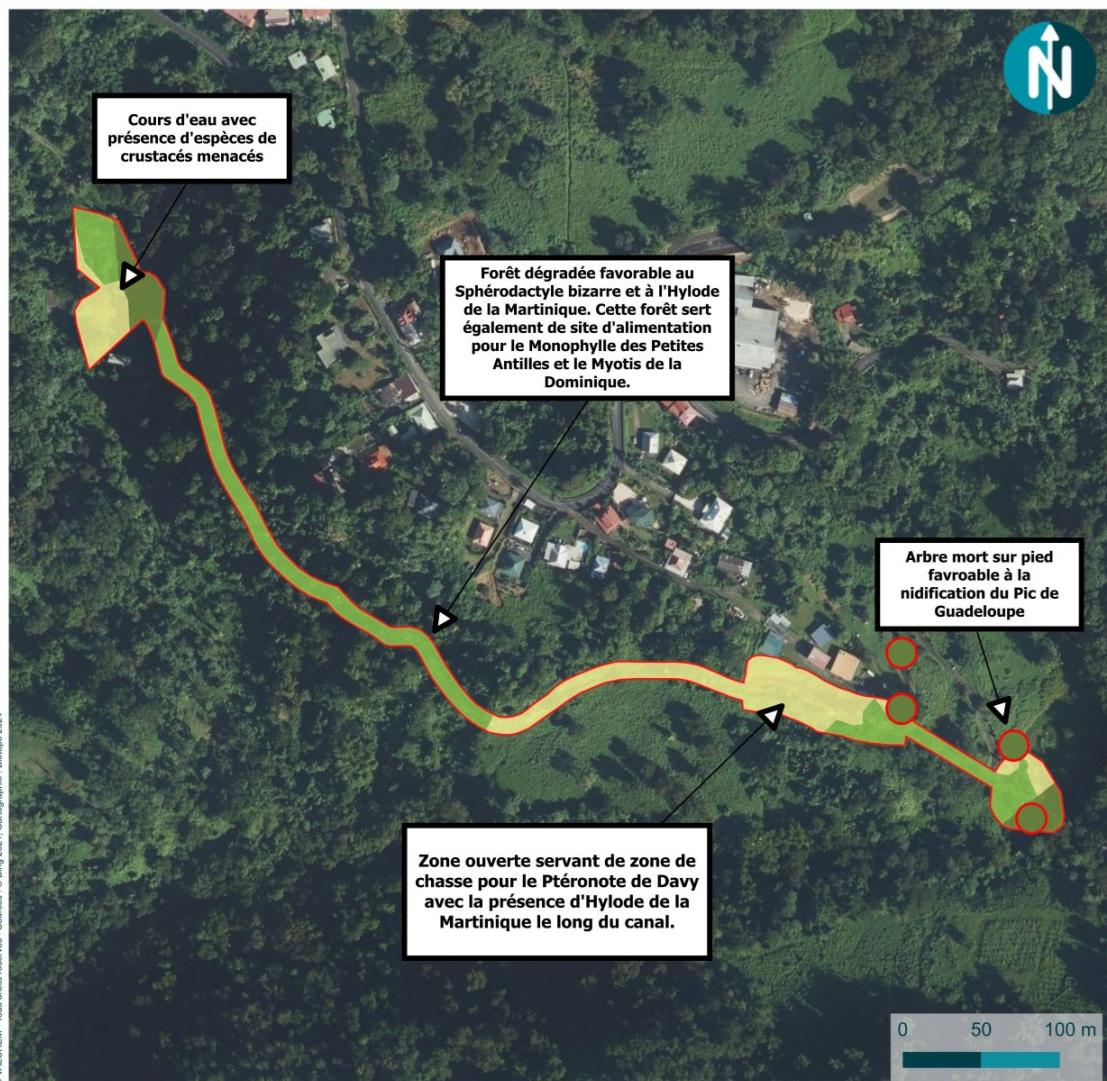
Macrobrachium carcinus les effectifs sont à la baisse, pour les deux autres espèces également, mais la bibliographie est moins tranchée. Les principales menaces pour ces espèces sont en règle générale, la destruction, la modification et la pollution des habitats.

1.3.4 Enjeux spatialisés sur l'aire d'étude rapprochée

Trois grands ensembles d'habitats d'enjeux différents peuvent être distingués sur l'aire d'étude rapprochée :

- Le cours d'eau présente un enjeu écologique contextualisé fort.
- La forêt dégradée à enjeu écologique contextualisé moyen. Cette forêt est favorable au Sphérodactyle bizarre (reptile), à l'Hylode de la Martinique (amphibiens). Elle est également fréquentée comme site d'alimentation pour le Monophylle des Petites Antilles et le Murin de la Dominique (chiroptère).
- Le milieu semi-ouvert anthropisé évalué à enjeu faible et utilisé comme zone de chasse par le Ptéronote de Davy (chiroptère).

En marge, les arbres morts sur pieds sont identifiés avec un enjeu contextualisé fort en tant que site de nidification du Pic de Guadeloupe (avifaune).



Synthèse des enjeux écologiques

Projet de réhabilitation de la microcentrale hydro-électrique de Dolé, Gourbeyre (971)

Périmètre

■ Aire d'étude rapprochée

Niveau d'enjeu

■ Fort

■ Modéré

■ Faible

● Arbre favorable au Pic de Guadeloupe



carte 3 - Synthèse des enjeux écologiques

1.4 Analyse des effets du projet et mesures associées

1.4.1 Effets prévisibles du projet

Le projet et ses travaux couvriront une superficie totale comprise entre environ 1 995 m² (emprise finale sur les milieux anthropisés, fossés et canal) et 7 770 m² (surface incluant les zones de travaux et voies d'accès).

L'implantation du projet est restreinte au canal présent sur le site. Cette implantation concerne également une mince bande de milieux forestier et semi-ouverts le long du canal.

En dehors de la dégradation des milieux présents sous l'emprise des travaux, la propagation des espèces exotiques envahissantes est un autre enjeu à prendre en compte.

1.4.2 Préconisations

Les mesures d'évitement et de réduction listées dans le tableau suivant constituent des engagements du maître d'ouvrage.

Tableau 1 : Synthèse des préconisations

Code	Intitulé de la mesure
Mesures d'évitement	
ME01	Evitement des milieux à enjeux
Mesures de réduction	
MR01	Assistance environnementale en phase travaux par un écologue
MR02	Réduction du risque de dispersion d'espèces exotiques envahissantes (entretien et lavage des engins de chantier)
MR03	Dispositifs préventifs de lutte contre les pollutions en phase travaux et d'exploitation
MR04	Réalisation des travaux lourds hors périodes sensibles pour la faune
MR05	Marquage et mise en défens des milieux à enjeux et des gîtes arboricoles
MR06	Réduire la destruction d'individus d'espèces patrimoniales par translocation d'individus dans des habitats favorables
MR07	Réduction des impacts sur le cours d'eau en phase travaux
MR08	Réduction des impacts sur le cours d'eau en phase d'exploitation
Mesures de suivi	
MS01	Suivi de l'évolution du milieu naturel à l'issue des travaux
MS02	Suivi de l'hydrologie du complexe des Ravines
Mesure d'accompagnement	
MA01	Lutte contre les espèces exotiques envahissantes (<i>Bambusa vulgaris</i>)

1.5 Incidences résiduelles du projet

Les impacts sont concentrés sur les zones de moindres enjeux pour les habitats terrestres (formations arbustives, friches et anciens abattis à enjeu faible). L'emprise totale des travaux pourra s'étendre sur les habitats semi-ouverts et anthropisés, les milieux forestiers sont évités. Les impacts résiduels sur le cours d'eau concernent la phase travaux.

Sur les 6 517 m² d'habitat de forêts présent dans l'emprise initiale, aucune surface de forêt n'est impactée après mise en œuvre des mesures.

En l'absence d'impact sur des individus d'espèces végétales ou animales protégées ou sur leurs habitats d'espèces, aucun dossier de demande de dérogation à la réglementation sur les espèces protégées n'est requis.

1.6 Conclusion sur la notice environnementale

Les travaux consisteront en la rénovation d'ouvrages déjà existants et des mesures adaptées seront prises pour réduire les incidences résiduelles pouvant exister (mise en place de dispositifs afin d'éviter le départ de MES, béton, hydrocarbures dans le milieu aquatique, pêche de sauvetage et déplacement des individus en amont des travaux, etc.)

Les incidences en phase d'exploitation seront plus faibles qu'à celles des précédentes phases d'exploitation de la centrale hydroélectrique grâce à la mise en place de mesures adaptées (passe à crustacés, mise en place d'un débit réservé, etc.)

Ainsi, la nature du projet et la mise en œuvre des mesures d'évitement et de réduction permet de conclure à des incidences résiduelles négligeables sur la biodiversité en phase travaux et en phase d'exploitation du projet.



Biotope Siège Social
22, boulevard Maréchal Foch
B.P. 58
34140 MÈZE
Tél. : +33 (0)4 67 18 46 20
www.biotope.fr

